

## PROJET D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX 2026

Chaque fin d'année, le SDESM recense les projets d'enfouissement (moyenne et basse tension, d'éclairage public, de communications électroniques) auprès de ses adhérents (communes et EPCI) pour l'année N+2.

**Aucune participation financière ne sera demandée pour l'établissement de votre avant-projet-sommaire (APS).**



**À renvoyer avant le  
28/02/2025**

### COUPON RÉPONSE

À renvoyer par courriel à [technique@sdesm.fr](mailto:technique@sdesm.fr)  
et/ ou par courrier au : **SDESM - 1 rue Claude Bernard 77000 La Rochette**

Dans le cas d'une demande d'enfouissement antérieure à ce coupon ayant déjà fait l'objet d'un Avant-Projet-Sommaire (APS), nous vous remercions de bien vouloir nous la confirmer.

Date de la demande : ..... / ..... / 20....

Commune de : .....

Nom de la personne à contacter : .....

Coordonnées téléphoniques : .....

Courriel : .....

- Pas de projet d'enfouissement prévu pour **l'année 2026**  
 Projet d'enfouissement prévu pour **l'année 2026**

ET/OU RUE CONCERNÉ(E) PAR LE PROJET :

.....

**Informations à compléter au verso**

## IMPORTANT



### CARACTÉRISTIQUES ET SPÉCIFICITÉS DE VOTRE DEMANDE

- Travaux privilégiant la dissimulation de réseau aérien basse tension type fils nus
- Travaux favorisant la résilience des réseaux (protection contre le vandalisme et les intempéries)
- Travaux de mise en sécurité (exemple : aménagement de trottoir...)
- Travaux de voirie (prévus par le Conseil Départemental ou la commune)
- Aspect esthétique
- Lutte contre la cabanisation
- Autre

Le projet d'enfouissement se situe dans une Zone d'Activité Economique (ZAE) relevant de la compétence de votre Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) :

Oui, précisez le nom de votre EPCI.....

#### NOTA :

Conformément à la délibération n°07-2014 du comité syndical du SDESM du 16/09/2014, je vous rappelle que le SDESM effectuera un seul avant-projet-sommaire **courant 2025 pour les travaux 2026**. Toute demande d'estimation complémentaire arrivant après le **28 février 2025 sera traitée au cours de l'année 2025** mais pour une réalisation de travaux **en 2027**.